

reflète les intérêts canadiens ainsi que les nouveaux problèmes posés par une intégration globale plus poussée - surtout les rapports entre le commerce et l'environnement, et la possibilité de remplacer les régimes antidumping par la politique de concurrence. Nous encouragerons tout aussi activement la recherche de moyens permettant à l'OMC, à la Banque mondiale et au FMI [Fonds monétaire international] de coordonner leurs efforts en vue de réaliser des objectifs de politique complémentaires. Et nous encouragerons activement l'accession rapide et sérieuse de la Chine, de Taïwan et de la Russie à la nouvelle structure de droits et d'obligations enchâssée dans le GATT [Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce] et dans l'OMC.

L'Accord de libre-échange nord-américain [ALENA], proclamé récemment, peut aussi contribuer à élargir nos possibilités d'exportation, mais seulement s'il reste fondamentalement ouvert à de nouveaux partenaires qui seront disposés à se conformer à ses principes, qui adopteront une attitude constructive à l'égard de l'établissement de règles internationales et qui pourront instaurer un meilleur équilibre dans un accord commercial où les États-Unis gardent une position de prédominance.

Nous ne voulons pas d'un ALENA qui se referme sur lui-même, pour se transformer en une sorte de bloc à l'idéologie continentaliste et protectionniste. Pour cette raison, nous devons, à mon avis, concentrer nos efforts sur la question de l'adhésion à cet Accord et souligner son importance comme moyen de renforcer les relations commerciales et les investissements, non seulement sur notre continent, mais aussi de l'autre côté du Pacifique avec les pays asiatiques qui sont prêts pour un partenariat économique global.

Mais l'OMC et l'ALENA ne sont pas les seuls moyens dont dispose le Canada pour élargir ses relations commerciales au-delà de l'Amérique du Nord. Une autre méthode pourrait consister à explorer les possibilités de négocier des accords de libre-échange bilatéraux avec certains pays en bordure du Pacifique. À cet égard, notre participation à l'ALE [Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis] et maintenant à l'ALENA peut devenir un grand atout pour notre compétitivité dans le monde, en encourageant de plus grandes économies d'échelle, une spécialisation plus poussée et une productivité accrue. Pour y parvenir, cependant, il est essentiel que nous considérions notre base nord-américaine, non pas comme un bouclier nous protégeant de la concurrence internationale, mais comme un tremplin nous permettant de prendre place dans une économie planétaire en rapide expansion.

Le deuxième volet de cette manière plus stratégique d'envisager la politique commerciale consisterait à trouver des moyens de cibler plus efficacement les programmes et les ressources du